

LA NEWSLETTER

DES ADHÉRENTS DE L'ASSER

PRÉVENIR
SENSIBILISER
AGIR ENSEMBLE



POUR UNE ROUTE + SÛRE

ÉDITO DU PRÉSIDENT

La prévention du risque routier ne se limite pas aux règles de conduite : elle implique aussi de mieux comprendre les conséquences humaines que peut entraîner un accident.

Ce nouveau bulletin consacre ainsi un dossier à la justice restaurative, une démarche encore peu connue qui offre aux personnes victimes et aux personnes auteurs un espace de dialogue encadré. Le témoignage d'un conducteur en révèle toute la portée.

Ensemble, poursuivons notre engagement pour une route plus sûre.

Éric BRODELLE
Président de l'ASSER

SOMMAIRE

- 02 Justice restaurative et infractions routières
- 08 Retour sur la Matinée Sécurité Routière
- 09 Le Trophée Sécurité Routière en images
- 10 L'accidentalité routière à La Réunion
- 11 Agenda, réseaux sociaux et outils pour les entreprises

DOSSIER

JUSTICE RESTAURATIVE

UN ESPACE DE DIALOGUE APRÈS L'INFRACTION



La justice restaurative offre aux personnes victimes et aux personnes auteures d'une infraction un espace confidentiel, sécurisé et volontaire pour échanger autour des faits commis ou subis et de leurs répercussions.

Complémentaire à la justice pénale, elle permet à chacun d'exprimer ses émotions, ses attentes et ses besoins, mais aussi de poser les questions restées sans réponse : pourquoi les faits se sont-ils produits ? Quelles en ont été les conséquences ? Comment avancer après l'infraction ?



POUR QUI ?

Pour les personnes victimes et les personnes auteures d'une infraction souhaitant participer librement à une démarche d'écoute et de dialogue.



POURQUOI ?

Pour comprendre les répercussions de l'infraction, exprimer ses émotions et ses attentes et considérer le point de vue de l'autre.



COMMENT ?

Après des entretiens individuels de préparation, les échanges sont encadrés par des professionnels spécialement formés.

VOLONTAIRE • GRATUITE • CONFIDENTIELLE • ACCOMPAGNÉE

— DOSSIER

COMMENT SE DÉROULE UNE MESURE RESTAURATIVE ?

Une démarche progressive, volontaire et encadrée, proposée à tous les stades de la procédure pénale.

01

UNE INFORMATION COMPLÈTE

Les personnes concernées reçoivent une information claire sur la mesure, ses objectifs et ses garanties.

02

DES ENTRETIENS DE PRÉPARATION

Chaque participant est accompagné individuellement afin de préciser ses attentes et de préparer les échanges.

03

UN DIALOGUE SÉCURISÉ

La rencontre directe ou indirecte est encadrée par des professionnels spécialement formés.

04

UN BILAN

La démarche permet à chacun d'exprimer son vécu, ses besoins et la manière dont il souhaite avancer.

CE QUE DIT LA LOI

Introduite dans le Code de procédure pénale par la loi du 15 août 2014, la justice restaurative peut être proposée à tous les stades de la procédure. Elle suppose notamment la reconnaissance des faits, une information complète et le consentement exprès des participants.

— DOSSIER

LA JUSTICE RESTAURATIVE À LA RÉUNION

Des dispositifs accessibles aux personnes victimes comme aux personnes auteures d'infractions.

À La Réunion, les personnes victimes et les personnes auteures d'une infraction peuvent être informées, orientées et accompagnées dans le cadre d'une mesure de justice restaurative. Ces démarches peuvent être proposées à tout moment de la procédure pénale, dès lors que les conditions nécessaires sont réunies.

À QUEL MOMENT ?



AVANT LE PROCÈS

PENDANT LE PROCÈS

APRÈS LE PROCÈS

La justice restaurative peut être mise en œuvre à tout moment de la procédure pénale.



MÉDIATION RESTAURATIVE

Elle permet à une personne victime et à une personne auteure concernées par la même infraction de bénéficier d'un espace de dialogue.

Après une préparation individuelle, les échanges peuvent prendre la forme d'une rencontre directe, en présence d'un animateur spécialement formé, ou d'une communication indirecte par l'intermédiaire d'un support choisi.



RENCONTRES CONDAMNÉ(E)S / DÉTENU(E)S - VICTIMES

Elles réunissent des personnes victimes et des personnes auteures qui ne sont pas concernées par la même affaire, mais par un même type d'infraction.

Après des entretiens de préparation, les participants prennent part à cinq rencontres, suivies d'une rencontre bilan, encadrées par des animateurs et des membres de la communauté formés.

S'INFORMER ET ÊTRE ORIENTÉ À LA RÉUNION

POUR UNE MESURE OU UNE ORIENTATION

Marthe DE LACLOS
Coordinatrice de l'ARCJR*

0693 802 803
justice-restaurative@ariv.re
Boulevard Vauban - SIDR II, local 9015
97400 Saint-Denis

POUR UNE SENSIBILISATION OU FORMATION

Émilie LE PORT
Coordinatrice de l'antenne IFJR* Réunion

0693 855 311
coordination.reunion@justicerestaurative.org
www.justicerestaurative.org

— DOSSIER • TÉMOIGNAGE

SE RECONSTRUIRE APRÈS UN ACCIDENT DE LA ROUTE

Le témoignage d'un conducteur engagé dans une médiation restaurative avec la famille de la personne victime.

À la suite d'un accident ayant coûté la vie à une jeune femme, un conducteur raconte le poids de la culpabilité, les conséquences psychologiques du drame et le long chemin qui l'a conduit vers la justice restaurative. Son récit, anonymisé et publié avec son autorisation, montre ce que le dialogue peut rendre possible lorsque certaines questions restent sans réponse.

LE JOUR OÙ TOUT BASCULE

Chauffeur routier, il perd le contrôle de son camion après un événement soudain sur l'autoroute. Le véhicule traverse la chaussée et percute une voiture arrêtée de l'autre côté. La jeune conductrice meurt sur le coup. Dès les premières minutes, il tente de porter secours, puis comprend qu'il ne peut plus rien faire. Cette scène et le visage de la victime resteront profondément ancrés en lui.

Même si l'accident n'était pas volontaire, il ne parvient pas à se considérer autrement que comme responsable d'une mort. La procédure pénale et l'incarcération s'ajoutent au traumatisme.

LA CULPABILITÉ ET L'AUTOPUNITION

Pendant plusieurs années, les images de l'accident reviennent sans cesse. Il souffre d'insomnies, de cauchemars et d'un état de stress post-traumatique. Suivi par des professionnels, il reste pourtant convaincu qu'il n'a plus le droit de vivre normalement.

Il décrit une période d'autodestruction et l'impossibilité de se projeter. À l'approche de la date anniversaire de l'accident, son corps et son esprit réagissent encore. Il lui faudra du temps, des soins et un accompagnement constant pour commencer à comprendre ce qu'il traverse.

« Je m'empêchais de vivre. Je m'auto-punissais... même après la prison. »

DÉCOUVRIR LA JUSTICE RESTAURATIVE

Une première correspondance s'établit avec les parents de la victime. Ceux-ci lui font savoir qu'ils accepteraient de le rencontrer si cette démarche pouvait l'aider à se reconstruire. Il ignore alors comment une telle rencontre pourrait être organisée. Une conseillère et une psychologue lui parlent de la justice restaurative.

Les premiers entretiens commencent en 2020. La rencontre n'est ni immédiate ni obligatoire : il peut accepter, refuser, interrompre la démarche et changer d'avis. Cette liberté sera déterminante pour la suite.

UNE PRÉPARATION AU LONG COURS

Pendant près de quatre ans, une animatrice le prépare à l'éventualité d'un dialogue. Il estime avoir bénéficié de vingt à vingt-cinq entretiens, sans compter les échanges téléphoniques. Le travail se poursuit malgré ses changements de lieu de vie et ses périodes de doute.

L'animatrice ne juge pas et ne cherche pas à provoquer la rencontre à tout prix. Elle l'aide à envisager les paroles qui pourraient être prononcées et à comprendre ses propres réactions. Elle échange aussi, avec son accord, avec les professionnels qui l'accompagnent.

« Cette lettre ne suffira pas. Il faut que je les rencontre si je veux avancer dans ma vie. »

Témoignage anonymisé. Les propos ont été réorganisés pour faciliter la lecture sans modifier le sens du récit

— DOSSIER • TÉMOIGNAGE

LA RENCONTRE QUI PERMET D'AVANCER

Après des années de préparation, le conducteur rencontre les parents, puis le frère de la jeune femme.

« Au début, on n'arrivait pas à se regarder dans les yeux. Puis l'atmosphère s'est détendue et on a pu vraiment parler. »

LE MOMENT DE LA RENCONTRE

La rencontre a lieu en janvier 2024, dans une salle aménagée pour créer un cadre rassurant. L'animatrice lui a expliqué chaque étape. Le conducteur est déjà présent lorsque les parents entrent. L'émotion est immédiate et chacun a besoin de temps avant de pouvoir soutenir le regard de l'autre.

Il présente ses excuses, notamment pour son absence au premier procès et pour ses hésitations face à la rencontre. Les parents parlent de leur fille, de sa personnalité et de la vie qu'elle menait. Progressivement, les échanges dépassent le seul récit de l'accident.

POSER LES QUESTIONS RESTÉES OUVERTES

Le dialogue permet au conducteur d'expliquer les circonstances de l'accident et ce qu'il vit depuis. Les parents peuvent, eux aussi, dire ce qu'ils ont traversé. Ils lui font comprendre qu'ils ne souhaitent pas qu'il passe le reste de sa vie à s'interdire de vivre.

Une seconde rencontre a lieu avec le frère. Le conducteur l'appréhendait fortement, craignant de la colère ou un désir de vengeance. Le frère souhaitait surtout voir son visage, entendre ses explications et obtenir des réponses. Cette parole contribue à apaiser une peur entretenue pendant plusieurs années.

« À partir de là, honnêtement, j'ai pu me reconstruire. Ma vie a totalement changé et je n'ai plus ce même sentiment de culpabilité. »

CE QUE LA DÉMARCHE A CHANGÉ

La justice restaurative ne remplace pas le suivi psychologique. Le conducteur distingue clairement les deux approches : les soins l'ont aidé à vivre avec son traumatisme au quotidien ; la médiation restaurative l'a préparé au dialogue et a permis de vérifier que chacun était prêt à se rencontrer.

La rencontre ne fait disparaître ni l'accident ni la mémoire de la victime. Elle lui permet cependant de sortir progressivement de l'autopunition, de reprendre une activité professionnelle, de construire des projets et de s'autoriser à vivre de nouveau.

UN MESSAGE ADRESSÉ AUX AUTRES

Lorsqu'on lui demande comment résumer cette expérience, il parle de reconstruction, de confiance et de mots posés sur le traumatisme. Il insiste aussi sur le temps nécessaire et sur le respect du choix de chaque participant.

Son témoignage rappelle enfin qu'un accident routier ne s'arrête pas au moment du choc. Ses conséquences se prolongent pour les victimes, leurs proches et les conducteurs impliqués. C'est aussi pour prévenir ces vies durablement bouleversées que chaque comportement au volant compte.

« Cela permet de mettre des mots sur le traumatisme qui vous empêche d'avancer. »

Témoignage anonymisé et condensé pour cette newsletter.

→ [LIRE LE TÉMOIGNAGE COMPLET](#)

— DOSSIER • RETOUR TERRAIN

LA JUSTICE RESTAURATIVE À LA RENCONTRE DU PUBLIC

Matinée Sécurité Routière • 13 mai 2026 • Le Port



**« Une bonne organisation, avec des personnes curieuses
et à l'écoute. »**

Valérie Debacq, intervenante sur le stand Justice restaurative

LES QUESTIONS DU PUBLIC



EN QUOI CELA CONSISTE-T-IL ?

Comprendre concrètement le rôle et les objectifs de la justice restaurative.



QUELS DISPOSITIFS À LA RÉUNION ?

Identifier les mesures existantes et les structures pouvant informer ou orienter le public.



POURQUOI PARTICIPER ?

Mieux comprendre les attentes des personnes victimes et des personnes auteurs.

CE QUE CETTE PRÉSENCE A PERMIS

Le stand a permis de faire connaître la justice restaurative et de présenter les bénéfices que ces démarches peuvent apporter aux personnes victimes comme aux personnes auteurs d'infractions liées à la sécurité routière.

Contacts : justice-restaurative@ariv.re • coordination.reunion@justicerestaurative.org

ACTION TERRAIN

MATINÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

13 MAI 2026 • LE PORT



144
PARTICIPANTS

16
ENTREPRISES

15
STANDS

À RETENIR

À travers **15 stands pédagogiques**, les salariés ont pu **expérimenter différentes situations à risque** : accident, alcool et addictions, temps de réaction, angles morts, état du véhicule, signalisation, visibilité ou premiers secours.

Cette **approche concrète et immersive** favorise la prise de conscience, permet d'identifier ses habitudes de conduite et facilite **l'adoption de comportements plus sûrs** lors des déplacements professionnels.

PROCHAINE MATINÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE :

Une nouvelle matinée de sensibilisation destinée aux salariés des entreprises adhérentes de l'ASSER.

Mercredi 4 novembre 2026

De 8h00 à 12h00

Stade Lambrakis - Le Port



[ACCÉDER AU FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

— ÉVÉNEMENT

TROPHÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE 2026

LE BILAN EN IMAGES



**Position de
conduite**



**Maîtrise du
véhicule**



**Freinage et
évitement**



**Réflexes et
temps de
réaction**

UN ENGAGEMENT QUI FAIT LA DIFFÉRENCE

Le **Trophée Sécurité Routière** a permis aux participants de **confronter leurs habitudes de conduite à des situations concrètes**, encadrées par les professionnels de l'École de Pilotage Guillaume Martinol.

L'objectif n'était pas seulement de réaliser le meilleur score, mais surtout **d'identifier ses axes de progression et d'adopter des comportements plus sûrs** lors des déplacements professionnels.

32
PARTICIPANTS

17
ENTREPRISES

SELF SIGNAL
LAURÉAT 2026

BAROMÈTRE DE L'ACCIDENTALITÉ DE LA ROUTE

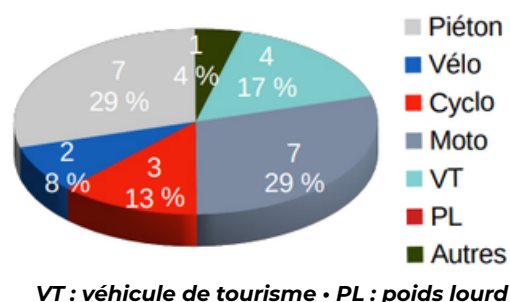
LE POINT DE JANVIER À AOÛT 2026

Depuis le début de l'année, près de 600 accidents corporels ont été recensés sur les routes réunionnaises. Derrière ces chiffres, chaque accident rappelle l'importance d'une vigilance constante.

Les chiffres

	Août		
	2025	2026	Évolution
Accidents Corporels	73	84	15 %
Tués	5	6	20 %
Blessés	87	104	20 %
Blessés Hospitalisés	20	21	5 %

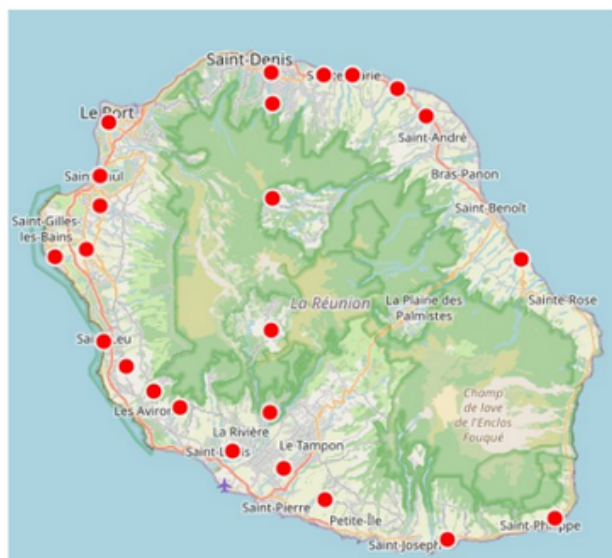
Les tués par mode de déplacement



La répartition des tués par âge et par sexe

	Homme	Femme
0 – 13 ans		
14 – 17 ans		
18 – 24 ans	2	
25 – 34 ans	2	
35 – 44 ans	4	
45 – 54 ans	4	
55 – 64 ans	2	2
65 – 74 ans	3	
75 ans et +	4	1

La carte des accidents mortels



Les causes principales des accidents mortels

Inattention	21 %
Vitesse	25 %
Alcool	17 %
Autres causes	29 %

Le cumul de l'année

	De Janvier à Août		
	2025	2026	Écart
Accidents Corporels	613	597	-3 %
Tués	27	24	-11 %
Blessés	752	757	1 %
Blessés Hospitalisés	214	176	-18 %

Source : Observatoire départemental de la sécurité routière (ODSR) – Baromètre de l'accidentalité routière, août 2026. Données 2026 non consolidées, arrêtées au 31 août 2026.

Données actualisées : Préfecture de La Réunion – rubrique « Accidentalité de la route ».

Ensemble pour une route + sûre

AGENDA

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ASSER

04
NOV.

MATINÉE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Sensibiliser les salariés par l'expérience

Mercredi · 8h00-12h00 · Stade Lambrakis, Le Port

19
NOV.

JOURNÉE SÉCURITÉ BTP - CFA

Prévention des risques professionnels

à partir de 9h30 · GOLF DU BASSIN BLEU

01
DEC.

WEBINAIRE

Pas de téléphone au volant

Mercredi · 14h00 · En ligne

17
DÉC.

RADAR PÉDAGOGIQUE

Observer, comprendre et adapter sa vitesse

Jeudi · 7h00-11h00 · Lieu à confirmer

L'ASSER S'ENGAGE



7 engagements pour une route plus sûre

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES

PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

ASSER
POUR UNE ROUTE + SÛRE

LES ENTREPRISES RÉUNIONNAISES
RÉPONDENT À L'APPEL NATIONAL
ET S'ENGAGENT POUR LA SÉCURITÉ
ROUTIÈRE AU TRAVAIL

Découvrez et signez la
charte des 7 engagements
pour une route plus sûre :



RESTONS EN CONTACT

LinkedIn



Facebook



YouTube



asser.re



RISQUE ROUTIER PROS

ÉVALUEZ VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION

Risque Routier Pros est un outil simple qui permet à l'entreprise de faire le point sur son exposition au risque routier et sur les actions de prévention déjà engagées.

**Risque Routier Pros**

AccueilÉvaluationsNos préconisationsPartenairesSe connecter

VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER SUR VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DU RISQUE ROUTIER.

Risque Routier Pros est un outil simple d'utilisation qui vous permettra rapidement d'établir un bilan personnalisé comprenant :

- un état des lieux du risque au sein de votre établissement
- l'évaluation de votre niveau de prévention
- la proposition de pistes d'actions pour progresser dans la démarche

L'outil est utilisable en accès libre mais pour accéder à l'offre de services complète (reporting, suivi de progression dans la démarche) nous vous conseillons de créer un compte.

Créer un compteAccès libre



1 FAIRE LE POINT

Établir rapidement un état des lieux du risque routier dans l'établissement.

2 SE SITUER

Évaluer son niveau de prévention et repérer les principaux points de vigilance.

3 PASSER À L'ACTION

Obtenir des pistes concrètes pour progresser et structurer sa démarche de prévention.

ÉVALUEZ VOS RISQUES

Scannez le QR code ou cliquez sur le lien



POURQUOI L'UTILISER ?

Un diagnostic accessible, une lecture immédiate des priorités et un support utile pour engager le dialogue avec les salariés et les acteurs de la prévention.

APPLI PREV'EN ROUTE

SENSIBILISER AUTREMENT AU RISQUE ROUTIER PROFESSIONNEL

Développée dans le cadre du Plan régional santé au travail des Pays de la Loire, l'application Prev'en route sensibilise les salariés et employeurs aux risques routiers professionnels de façon ludique et interactive.



UN PARCOURS PÉDAGOGIQUE

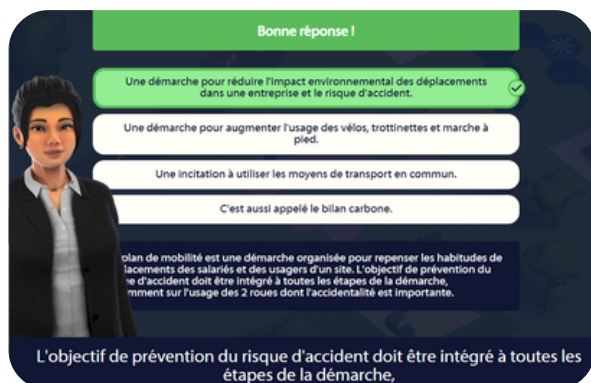
Des questions, des situations professionnelles et des choix à effectuer pour aborder les déplacements, l'organisation du travail, les véhicules et les comportements.

1 SOLO OU COLLECTIF

À utiliser individuellement ou en groupe pour favoriser les échanges.

2 LUDIQUE ET CONCRET

Des mises en situation qui facilitent la compréhension et la mémorisation.



TESTEZ VOS CONNAISSANCES, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Scannez le QR code ou cliquez sur le lien



EN ROUTE POUR LA PRÉVENTION

LE PORTAIL DES ENTREPRISES DU TRANSPORT ROUTIER

Ce portail rassemble en un même endroit des informations, outils et ressources pour accompagner les entreprises du transport routier et du déménagement dans leur démarche de prévention.



Que recherchez-vous ?



Newsletter

Mode éco

Accessibilité

Mon compte

Qui sommes-nous ?

S'informer

Sensibiliser

Prévenir

Actualités et agenda

Centre de ressources

S'informer

Restez informés sur la réglementation, les définitions clés, les aides financières disponibles à l'échelle nationale et régionale, ainsi que les statistiques sur les accidents de travail et maladies professionnelles.

Le risque routier

Aides et accompagnement

Les statistiques de la branche

Formations

Sensibiliser

Découvrez des outils et actions concrètes pour renforcer la culture de la prévention au sein de votre entreprise et auprès de vos partenaires.



Sensibiliser vos salariés



Sensibiliser vos clients



1 S'INFORMER

Accéder à la réglementation, aux chiffres clés, aux aides, aux dispositifs d'accompagnement et aux formations.

2 SENSIBILISER

Retrouver des quiz, des vidéos et des supports pour sensibiliser les salariés, les encadrants et les clients.

3 PRÉVENIR

Utiliser des méthodes et des outils pour agir sur les déplacements, les véhicules, les compétences et la communication.

UN POINT D'ENTRÉE UNIQUE

Des ressources fiables, des actions adaptées au secteur et un accès direct à un réseau de partenaires spécialisés.

ACCÉDEZ AU PORTAIL EN ROUTE POUR LA PRÉVENTION

Retrouvez les informations, outils et ressources proposés aux entreprises du transport routier.



KITS PARTENAIRES

DES RESSOURCES PRÊTES À L'EMPLOI

Affiches, fiches pratiques, animations et modules en ligne : les partenaires de la prévention mettent à disposition des entreprises des supports pour informer les salariés et animer la prévention du risque routier.

1 KIT D'ANIMATION

Organiser un temps collectif autour du risque routier professionnel.

2 AFFICHES DE PRÉVENTION

Fatigue, vitesse, téléphone, alcool, visibilité et préparation des trajets.

3 MÉMO « 10 ACTIONS »

Dix mesures simples pour structurer la prévention dans l'entreprise.

4 AMÉNAGER SON VÉHICULE

Des conseils adaptés aux métiers et aux usages des véhicules professionnels.

5 FICHE D'ÉVALUATION

Identifier les situations de travail comportant des risques routiers.

6 E-LEARNING

Des modules courts « Minute prévention » à utiliser avec les équipes.

DÉCOUVRIR LES SITES DE NOS PARTENAIRES

Accédez aux ressources proposées par nos partenaires

